

# Des Vasarely saisis par le FBI

Rebondissement dans la tentaculaire affaire Vasarely. Mardi, à la demande de la justice française, la police fédérale a perquisitionné la fondation de la belle-fille du maître de l'Op art, à Porto Rico, et saisi plusieurs dizaines d'œuvres

**C**es tableaux sont à moi, absolument à moi! Je ne les rendrai pas à Pierre ni à la Fondation!" claironnait, bravache, Michèle Taburno-Vasarely dans les colonnes de *La Provence* en octobre 2019, depuis ses appartements de Porto Rico où elle s'est exilée avec quelques centaines d'œuvres à la propriété contestée. Lassée d'attendre, la justice française lui a envoyé le FBI.

Mardi, dans le cadre d'un protocole d'accord entre les États-Unis et la France, des agents du Federal Bureau of Investigation ont déboulé au siège de la fondation créée par la belle-fille de l'artiste dans le quartier historique de l'île des Caraïbes, à San Juan, où elle réside depuis plus de dix ans. Sur commission rogatoire d'un juge d'instruction du tribunal judiciaire de Paris, ils ont perquisitionné le bâtiment du Colegio de Parvulos. Ils en sont repartis après avoir saisi une centaine de tableaux du plasticien et de son fils, Jean-Pierre, alias Yvaral. *EL*

**"Tous les moyens sont bons pour récupérer les tableaux!"**

L'AVOCAT DE MICHÈLE VASARELY

*Nuevodia.com* rapporte que la porte-parole du FBI sur l'île, Li-mary Cruz Rubio, confirme l'intervention des agents "pour soutenir les efforts des autorités françaises" mais aucune précision n'a été fournie sur la destination de ces œuvres.

Plusieurs décisions de justice ont déjà sommé Michèle Vasarely, 81 ans, de ramener sur le sol français les tableaux expatriés. Après la mort d'Yvaral en 2002, la seconde épouse du fils cadet du plasticien s'était envolée pour Chicago, puis avait poussé jusqu'à Porto Rico avec une bonne partie de l'héritage dans ses bagages. Elle avait quitté la France au beau milieu d'une guerre avec son beau-fils, Pierre,



Sur ordre d'un juge français, le FBI a saisi plusieurs œuvres de Victor Vasarely détenues à Porto Rico, dans les locaux de la fondation de sa belle-fille, Michèle Taburno, deuxième épouse de son fils cadet, Yvaral, décédé en 2002.

/PHOTO RICARDO ARDUENGO

légataire universel et titulaire du droit moral sur l'œuvre de son grand-père. Président de la fondation créée en 1970 par Victor et son épouse Claire, dont le siège est à Aix, Pierre Vasarely martèle depuis des années que ces œuvres, évaluées à plusieurs centaines de millions d'euros, ont été détournées de l'institution reconnue d'utilité publique.

En cause, un arbitrage privé, voté en 1995 par le conseil d'administration de la fondation Vasarely, alors présidée par... la belle-fille Michèle. Cette procédure était censée rééquilibrer les donations trop généreuses de l'artiste à sa fondation au détriment de l'héritage de ses deux fils... Trois arbitres savamment choisis avaient estimé que l'insti-

tution devait rétrocéder des centaines de tableaux, tapisseries, sculptures et multiples, dont certains originaux inaliénables atteignaient le million de francs sur le marché. Deux ans plus tard, les deux fils s'étaient repartis le butin, Michèle avait été gratifiée de plusieurs toiles, et son homme de confiance, l'avocat Yann Streiff désigné "sachant", avait choisi 87 œuvres majeures et le bureau du maître en guise d'honoraires.

Pillée, la fondation avait erré de main en main avant d'être récupérée, sur décision de justice, par un administrateur provisoire. Après la découverte d'un accord antérieur entre les héritiers, la sentence avait été attaquée, au civil et au pénal, et la justice avait hérité de ce conten-

tieu complexe, qui s'ajoutait à l'interminable conflit successoral. Les plus hautes instances judiciaires civiles avaient jugé cet arbitrage "simulé" et l'avaient définitivement annulé en 2015 alors qu'au pénal, un juge d'instruction parisien avait été chargé d'enquêter sur une éventuelle fraude. En 2018, à l'issue d'une décennie d'investigations, l'avocat Yann Streiff, désormais radié du barreau de Paris, était mis en examen pour "complicité d'abus de confiance et blanchiment". Deux arbitres aussi. Le troisième est décédé.

Restait Michèle Vasarely, clairement visée par son beau-fils comme la cheville ouvrière de ce pillage organisé. Droite dans ses bottes, elle affirmait depuis Porto Rico qu'elle n'avait jamais

fui et revendiquait bec et ongles la propriété de son héritage. Ainsi que le droit d'en disposer à sa guise. Mais elle n'a jamais fait le déplacement jusqu'à Paris pour s'expliquer. À son âge, le voyage était épuisant. La technologie lui a évité un périlleux périple. Michèle Taburno a été récemment entendue en visio par le juge, confirme son avocat parisien, M<sup>e</sup> Jean-Jacques Nueur. "Elle s'est expliquée et a démontré qu'elle n'a jamais été aux commandes de cet arbitrage", résume-t-il. Des explications qui ont convaincu le juge d'envoyer le FBI perquisitionner sa fondation portoricaine. Et de placer sous séquestre une bonne centaine de tableaux...

"Tout ça c'est pas clair, rien n'est clair, fustige M<sup>e</sup> Nueur en

**"Je me fous de cette fondation, c'est enterrer l'œuvre à Aix!"** MICHÈLE VASARELY

dénonçant "une caricature". "Tous les moyens sont bons pour récupérer les tableaux! Mais qui peut dire qu'elle n'a aucun droit sur ces tableaux? Personne!" Déplorant des décisions contradictoires, il brandit un arrêt de la cour d'appel de Paris rendu en novembre dernier dans le volet successoral... "Juridiquement parlant, les juges lui reconnaissent des droits en tant qu'épouse d'Yvaral et disent que ces tableaux lui appartiennent", martèle-t-il, concédant néanmoins l'obligation faite à sa cliente de les rapatrier en France pour inventaire... "J'ai jamais travaillé, j'ai pas un sou", haussait-elle déjà les épaules en 2019, après une précédente injonction de la justice la menaçant d'une lourde astreinte...

Silencieux depuis la descente du FBI à Porto Rico, Pierre Vasarely et ses conseils guettent, et espèrent le retour des œuvres dans le giron de la fondation. Une partie des tableaux détournés lors de l'arbitrage a d'ores et déjà été récupérée. André, le fils aîné Vasarely, a rendu sa part, et à l'issue d'une âpre bataille juridique, les honoraires de l'ancien avocat Yann Streiff sont retournés à Aix, amputés de quelques tableaux écoulés par l'intermédiaire de galeristes peu scrupuleux.

Michèle Vasarely, aussi, a organisé des expositions, et réalisé de juteuses transactions aux quatre coins du monde. La dernière, à Londres, a causé quelques remous (voir ci-dessous). "Je me fous de cette fondation! C'est enterrer l'œuvre à Aix alors qu'elle doit être internationale", avait renâclé la belle-fille Vasarely dans nos colonnes en 2019 après avoir créé la sienne au fin fond des Caraïbes.

LÆTITIA SARIROGLOU

## UNE SAGA JUDICIAIRE ET FAMILIALE

### Entre le petit-fils et la belle-fille, une guerre de trente ans

La scène filmée par les caméras d'un immeuble de Chicago au beau milieu d'une nuit de juin 2008 avait attiré la police jusqu'à ce box où s'opérait un déménagement clandestin de tableaux. Des Vasarely. Et comme un lapin pris dans les phares d'une voiture, la belle-fille, Michèle, avait été incapable de prouver la propriété des œuvres revendiquées. Après une nuit, au frais, dans une cellule de la prison de Cook, elle avait payé une caution de 125 000 dollars, était remise en liberté, puis inculpée de vol le 17 juillet suivant. "Donner et voler ce n'est pas le même mot, s'était-elle défendue face aux journalistes. Tout ceci c'est pour me diffamer. Moi, je suis arrivée aux États-Unis avec ce qui m'appartenait. Je travaille avec mes œuvres, et je les mets dans un musée. Vous pensez que lorsque l'on vole, on expose?"

Depuis son arrestation, elle s'était évertuée à expliquer qu'elle était en conflit avec un galeriste de Chicago, Thomas Monahan, rencontré lors de la vente d'un lot de 24 œuvres de son beau-père. Le marchand avait été intéressé et le tout entreposé dans ses quatre chambres fortes. "Elle m'a demandé de ne jamais révéler la provenance de ces tableaux, cela ne m'a pas plu", avait-il déclaré au JDD à l'époque. Après avoir pris attache avec le petit-fils Vasarely, il avait donc décidé de ne pas les rendre à Michèle et avait changé les serrures de l'entrepôt. Les juges du comté de Cook avaient finalement tranché en faveur de la belle-fille, se contentant de vérifier que c'était bien elle qui les avait remis à Thomas Monahan. Peu après, elle avait emménagé à Porto-Rico,



Le centre architectonique, siège de la fondation à Aix.

/PHOTO GILLES BADER



Pierre Vasarely, petit-fils de l'artiste et beau-fils de Michèle Taburno-Vasarely, seconde épouse de son père, Yvaral.

/PHOTOS A.T ET J.-E.

au nez et à la barbe de son beau-fils, à ses trousses.

Président depuis 2009 de la fondation créée par ses grands-parents, après en avoir été éjecté deux fois dont une par sa belle-mère Michèle, Pierre Vasarely avait dû être imposé par la justice pour réintégrer l'institution. Une fois le testament de son grand-père dûment validé, malgré les recours de sa belle-mère. Depuis, il s'efforce de veiller activement au rayonnement de l'institution tout en traquant les œuvres éparpillées. Une mission héritée de son grand-père, soucieux de donner à voir au plus grand nombre et de ne pas réduire son travail à des tableaux de salon. D'où la création de cette institution en 1970, basée à Aix au centre architectonique, déclarée d'utilité publique et placée sous double tutelle d'Etat, l'Intérieur et la Culture. Une protection censée lui éviter d'être la proie de voraces en tout genre.

Les malversations de l'ancien doyen de la faculté de droit d'Aix-en-Provence, Charles Debbasch, alors président de la fondation jusqu'au début des années 90, avaient révélé les failles du contrôle. D'autant que la difficulté à recenser les œuvres d'un artiste aussi prolifique que Victor Vasarely ne facilitait pas la tâche. L'universitaire écarté, et condamné, la belle-fille Vasarely avait repris les commandes et organisé la mort programmée de la fondation. La justice l'avait stoppée *in extremis*, grâce aux procédures acharnées de Pierre Vasarely soucieux de préserver le fonds de l'institution, conformément aux souhaits de ses fondateurs.

L.S.

## LA POLÉMIQUE DE LONDRES

*Einstein in the Sky with Diamonds* a mis à l'honneur une dizaine de travaux majeurs de l'artiste, couvrant la période 1950-80, à Londres, fin 2022, à la Mazzoleni gallery, dans le très chic quartier de Soho. Aux manettes, l'historien d'art Arnaud Pierre, spécialiste du travail du maître de l'Op art, déjà co-commissaire de la rétrospective Vasarely au centre Pompidou en 2019. Seul hic: la galerie n'a pas répondu aux demandes de Pierre Vasarely de fournir l'origine et la datation des tableaux présentés. À peine a-t-il pu obtenir le retrait d'un catalogue mis en vente avec la reproduction d'œuvres sans son autorisation. "Au moins deux appartements au patrimoine de la fondation Vasarely et d'autres aux successions de mon grand-père et de mon père (Yvaral, Ndlr) qui ne sont toujours pas liquidées", alertait-il, soupçonnant sa belle-mère d'être à l'origine de l'événement. Selon *Le Quotidien de l'art*, un "special thanks to Michèle Vasarely" figurait dans la version imprimée du catalogue avant qu'il ne soit retiré de la vente.